



Procès-verbal du conseil d'établissement
École Tournesol
Séance tenue le 25 octobre 2023 à 18 h 30, bibliothèque de l'école

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de l'assemblée par M. Nadeau à 18 h 33.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents à cette assemblée :

Aubé, Claudine	Orthopédagogue
Aubin, Yanick	Directeur
Auger, Milaine	Tech SDG
Archambault, Ève-Marie	Parent
Dorion, Fannie	Parent
Le Bouthillier, Sabrina	Secrétaire
Lévesque, Johanne	TES
Nadeau, Simon	Parent
Sabourin, Xavier	Parent
Sauvageau, Maryse	Parent
Tremblay, Hélène	Enseignante
Thériault, Mélanie	Enseignante

Sont absents de la rencontre :

Hélène Tremblay
Claudine Aubé

Le quorum est respecté, la rencontre peut être tenue

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par M. Simon Nadeau.

CE231025-01 L'ordre du jour est proposé par Madame Ève-Marie Archambault et secondé par Madame Johanne Lévesque

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2023

CE231025-02 L'adoption du procès-verbal du 27 septembre 2023 est proposée par Monsieur Xavier Sabourin et secondée par Madame Maryse Sauvageau.

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Pas de public



6. SUJETS POUR ADOPTION

6.1. Projet éducatif

Monsieur Aubin explique que le projet éducatif est terminé et il reste à déterminer les moyens pour atteindre les objectifs. Monsieur Aubin propose la lecture complète du projet éducatif ou la lecture des modifications uniquement.

À la demande des membres du CE, Monsieur Aubin présente uniquement les modifications. Monsieur Nadeau, demande si un suivi sera fait sur l'élaboration des moyens. M. Aubin confirme qu'il y aura effectivement un suivi de fait et que nous avons le temps de déterminer les moyens malgré que nous devons l'adopter dès maintenant.

CE231025-03 L'adoption du projet éducatif est proposée par Madame Maryse Sauvageau et secondées Madame Mélanie Thériault.

7. SUJET POUR CONSULTATION

7.1. Calendrier des activités (suivi)

Sabrina Le Bouthillier présente le sondage que les élèves de 3^e année ont reçu afin de faire approuver les ajouts de coûts pour des activités éducatives. À la demande des enseignantes de 3^e année, nous demandons l'approbation de charger environ 19,96\$. Les membres du CE acceptent que l'école demande la somme aux parents des élèves de 3^e année. Les membres du CE acceptent cette demande.

7.2. Acte d'établissement

Monsieur Aubin présente l'acte d'établissement et explique que l'école est une école primaire et accueille le préscolaire 5 ans.

7.3. Critère de sélection de la direction d'école

Monsieur Nadeau, demande à Monsieur Aubin de se retirer et présente le document de critères de sélection et interpelle les membres à savoir s'ils sont en accord avec les critères. Il est soulevé de revoir la durée de mandat. Monsieur Sabourin propose de mettre 4 ans comme durée de mandat pour démontrer au centre de service notre désir de stabilité. La demande de 4 ans est acceptée à l'unanimité.



8. SUJET D'INFORMATION

8.1. Projet d'embellissement de la cour d'école (suivi)

Monsieur Aubin présente le plan d'embellissement de la cour d'école et explique le plan et les diverses zones. Il interpelle les membres du CE pour connaître leur avis et l'objectif c'est de créer un environnement rassembleur pour les familles du quartier. Monsieur Sabourin explique qu'il a approché le représentant de district et qu'il serait possible d'approcher le promoteur de blocs futurs d'investir dans la cour d'école. M. Aubin indique que nous avons jusqu'à Noël afin de peaufiner notre projet et prendre des décisions. Monsieur Aubin demande au membre de débiter des activités de financement afin d'augmenter les fonds, il propose de débiter une campagne de financement dès maintenant. Les membres demandent d'être transparents avec les parents de l'école. Le CE accorde le droit de débiter des activités de financements pour l'embellissement de la cour.

8.2. Hockey Cosom et autres activités

Monsieur Aubin explique qu'une équipe de Cosom a débuté et il s'agit d'une équipe compétitive. Il explique également le fonctionnement de celle-ci ainsi que l'équipe de réserve.

Monsieur Aubin, indique que l'enseignante d'éducation physique Kim organise l'activité fille active lors des dîners. Toutes les filles/femmes de l'école sont invitées à participer à l'activité.

Monsieur Aubin, présente Opération sous zéro et Présent pour Noël.

9. SUJET D'ACTUALITÉ

9.1. Directeur

Monsieur Aubin a présenté tous ses points lors de la présentation d'activité.

9.2. Président

Monsieur Nadeau indique qu'il n'a rien à ajouter.

9.3. Représentant du comité de parents

Monsieur Sabourin explique ce qui a été discuté au comité de parents. Il indique également qu'une rencontre a eu lieu concernant le plan de répartition et indique que les inscriptions auront lieu à la fin novembre à partir de 2023. Il fera un suivi concernant un point soulevé sur les To entre fratries

9.4. Enseignants

Madame Mélanie indique que les élèves vont bien et que les activités se déroulent bien.

9.5. Membre du soutien, professionnels et SDG

Madame Johanne indique que les élèves ont réussi l'objectif de marché en silence. Le prochain objectif sera la politesse : dire s'il vous plait, merci, etc. Elle demande également des bénévoles pour le 31 octobre. Elle explique également que les médiateurs, médiatrices, ont débutés.

Milaine Auger explique que, lors de la pédagogie du 17 novembre, il y aura une sortie et que l'inscription sera envoyée demain. De plus, les parents ont été informés par courriel au courant de la journée.



Madame Milaine explique également qu'elle aimerait ouvrir une page Facebook pour le service de garde et elle pourrait indiquer les planifications de chaque semaine, il y aurait également des photos des activités, afin de tenir les parents au courant.

10. Correspondance

Monsieur Nadeau indique avoir reçu une correspondance et il s'agit d'une invitation pour aller voir les olympiades des métiers à Québec.

11. Varia

12. Prochaine rencontre – mercredi 29 novembre 2023

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 29

CE231025-04 La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Xavier Sabourin et secondée par Madame Ève-Marie Archambault.